



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 101579

Texte de la question

M. Yves Daniel interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger sur le développement du tourisme des seniors. Avec 85 millions de touristes enregistrés en 2014, la France est la première destination touristique au monde. Elle a pour objectif d'en accueillir 100 millions à l'horizon 2020. L'attractivité touristique, enjeu majeur, commence par une analyse fine des attentes et des besoins des différentes catégories de touristes. Parmi ceux-ci les seniors sont un public important à considérer, tant du point de vue de leur nombre que de leurs moyens. Or, à l'heure actuelle en France, les seniors ont un taux de départ en séjour nettement inférieur à la moyenne nationale. Aussi, une mission a été confiée à Christophe Bouillon, député de Normandie, pour identifier les leviers à actionner pour dynamiser le tourisme de cette clientèle et leur proposer des prestations adaptées. Les conclusions de celle-ci étaient attendues pour l'automne 2016. Il souhaiterait donc avoir un point d'étape sur la réalisation de ces travaux.

Texte de la réponse

Le 25 Janvier 2017, Monsieur Bouillon a remis le rapport à Matthias Fekl, secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger, Martine Pinville, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire et Pascale Boistard, secrétaire d'Etat chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie. « Ce rapport s'intitule : 17 mesures pour dynamiser le tourisme des seniors ». 1) Eléments de contexte La part de la population âgée de 65 ans et plus augmente continuellement dans tous les États membres de l'UE, en Amérique du nord et en Asie. Ainsi, les 65 ans et plus représentent d'ores et déjà 18,5% de la population totale de l'Union Européenne, soit environ 94 millions de personnes, et un tiers de la population européenne aura plus de 60 ans en 2050. Cette même proportion, se retrouve en France avec 18% de la population âgée de plus de 65 ans. Aux Etats-Unis, une personne sur huit a plus de 65 ans et en Chine avec 12% de la population ayant plus de 65 ans. Ainsi, les clientèles seniors contribueront nécessairement à l'atteinte de l'objectif de 100 millions de touristes internationaux à l'horizon 2020. Le sénior du 21ème siècle est un client possédant de multiples caractéristiques qui en fait, à la fois un des marchés les plus important en matière de voyages et à la fois l'un des plus compliqué à capter, car très exigeant. 2) Eléments de diagnostics principaux A) Hébergements L'accessibilité par tous les clients des services en matière d'hébergements, est l'une des barrières à l'entrée principale pour la structuration de l'offre touristique française. Il est donc primordial que les hôteliers français puissent avoir accès aux financements existants, pour moderniser nos hébergements. De même, le poids de la clientèle sénior sur le taux de remplissage de nos campings est très important, en particulier pour les séjours en fin de saison (mois de septembre voire octobre). En ce sens, il semble donc nécessaire de renforcer notre communication sur la qualité des emplacements disponibles en France auprès de cette clientèle, très sensible à ce type d'offre. B) Transports Les services publics et les acteurs des transports tels que la SNCF et ADP entreprennent depuis plusieurs décennies de nombreux efforts dans le domaine de l'accessibilité, faisant de la France une destination de mieux en mieux outillée pour accueillir les touristes en situation de mobilité réduite (comprenant la catégorie

des grands séniors). Il convient de mieux communiquer sur ces dispositifs gratuits auprès des touristes internationaux. Le voyage en autocar est l'un des modes de transports les plus utilisés par les séniors. Grâce à la Loi Macron, ce secteur s'est vu renforcé et représente aujourd'hui un chiffre d'affaires de plus de 6,4 milliards d'euros. C) Offres d'activités Les touristes séniors sont des consommateurs avertis, et dégagent plus de temps pour les loisirs et les voyages que la population active. Leur consommation touristique est tournée sur des offres de qualité, avec un regard poussé sur l'authenticité. Ainsi, les segments que sont le slowtourisme, l'oénotourisme, ou encore le tourisme culturel se sont aujourd'hui grandement développés grâce à cette clientèle. En termes d'activités, la randonnée, le tourisme fluvial, le cyclotourisme ou encore la visite d'ateliers d'artisanat sont aujourd'hui les activités les plus plébiscitées par cette clientèle. Ainsi, les 5 pôles d'excellence qui ont été mis en place par le MAEDI pour mieux structurer ces types d'offres, ont un rôle déterminant dans l'attractivité de la France pour ce type de clientèle. 3) Les cinq propositions phares de la feuille de route : Propositions 1 : inciter l'ensemble des professionnels du tourisme à intégrer la question du développement du tourisme des seniors, dans les schémas directeurs et stratégies locales, régionales et nationales. Il est aujourd'hui nécessaire que les schémas directeurs émettent des directives sur ce sujet, afin que les porteurs de projet et les acteurs du tourisme puissent d'ors et déjà prendre conscience de l'importance de ce secteur, et s'adapter au phénomène de vieillissement de la population. Parmi les points centraux de cette thématique : l'adaptation des équipements touristiques et de la structuration de l'offre. Proposition 2.2 : création par la SNCF d'un « Silver Pass » dédié aux touristes seniors internationaux. A l'instar du « Pass Interrail » qui permet à un touriste de voyager de manière illimitée sur le réseau de la SNCF sur une période donnée, nous pourrions encourager la création d'un « Silver Pass » dont l'objectif serait de donner la possibilité aux seniors internationaux, repeaters de la destination France, d'avoir des tarifs concurrentiels très avantageux durant les mois constituant l'arrière-saison. Proposition 9 : création d'un dispositif « IMSERSO » à la française Lancé en 1985, le programme IMSERSO créé par le ministère des affaires sociales espagnol a pour but à la fois d'améliorer le taux de départ en vacances des personnes âgées, et à la fois de maintenir les emplois dans les secteurs touristiques en période hors saison. Chaque année, ce sont de plus 600 000 personnes qui peuvent voyager grâce au Programme de Vacances pour les Personnes Âgées et pour le Maintien de l'Emploi dans les Zones Touristiques de l'IMERSO. Ainsi, en complémentarité avec le programme social de l'ANCV, la France pourrait se doter d'un programme à vocation purement économique, en partenariat avec les acteurs du secteur privé. Dans ce cadre, afin de relancer la demande des seniors dans son ensemble, nous proposons la construction d'un dispositif cofinancé par les acteurs publics et privés du tourisme, dont l'objectif essentiel sera de renforcer l'attractivité de la destination France, auprès des séniors français retraités (quel que soit leur CSP) voyageant en France pendant la basse saison. Proposition 14 : encourager la création d'applications dédiées aux grands seniors Parmi les grands volets et enjeux de la "silver economy", l'adaptation du secteur du e-commerce à la clientèle senior est cruciale. Pour ce faire, nous proposons la création d'un évènement dédié au Welcome city lab (sous la forme d'un meet up) durant lequel des entreprises du numérique, travaillant sur ce créneau, formeraient de manière gratuite, les webmasters des grands structures du tourisme sur ce sujet. Proposition 17 : intégrer dans les formations touristiques des modules dédiés au segment des clientèles seniors A ce jour, les formations universitaires et privées dans le secteur du tourisme ne prennent pas du tout en compte le phénomène de vieillissement de la population. Dans le cadre de la récente création de la Conférence des Formations d'Excellence du Tourisme, nous recommandons l'élaboration d'une publication dédiée aux défis du secteur touristique face au vieillissement de la population. Cette publication, aura pour but d'inciter les formations dans le domaine du tourisme à intégrer dans leur programme, un volet sur le « silver tourisme » afin de transmettre aux futurs professionnels du tourisme l'impact du vieillissement de la population sur l'ensemble du secteur touristique, ainsi que les opportunités qui en découleront.

Données clés

Auteur : [M. Yves Daniel](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101579

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce extérieur, promotion du tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 décembre 2016](#), page 10463

Réponse publiée au JO le : [16 mai 2017](#), page 3455